



paroles
d'élus <

DOSSIER DE PRESSE

Tome 7 Paroles d'élus



www.parolesdelus.com



41, quai d'Orsay - 75343 PARIS Cedex 07
Tél : 01 44 18 13 61
www.amf.asso.fr



191, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS
Tél : 01 55 04 89 00
www.adcf.asso.fr



42, rue N. Dame des Champs - 75006 PARIS
Tél : 01 44 39 34 56
www.grandesvilles.org



62, avenue Maréchal Foch - 69006 Lyon
Tél : 04 72 61 77 20
www.amrf.fr



94, rue de Sèvres - 75007 PARIS
Tél : 01 45 44 99 61
www.villesmoyennes.asso.fr



7, rue de Bourgogne - 75007 Paris
Tél. 01 45 22 15 13
www.anem.org



42, boulevard Raspail - 75007 PARIS
Tél : 01 45 44 00 83
www.apvf.asso.fr



40, rue Notre-Dame-des-Victoires - 75002 PARIS
Tél : 01 53 32 22 00
www.lesep.asso.fr



France Télécom-Orange
Direction des relations
avec les collectivités locales
6, place d'Alleray - 75505 PARIS Cedex 15
Tél : 01 44 44 22 00 / www.francetelecom.com

SOMMAIRE

***Paroles d'élus*, les usages numériques des territoires en partage** p. 3

Une démarche pluri-médias en faveur des territoires numériques

***Paroles d'élus* en coulisses : principes d'action**

- Favoriser le partage et l'échange d'expériences par un accès libre et gratuit à l'information
- Inscrire *Paroles d'élus* dans une dynamique durable
- Sélectionner les initiatives numériques sur la base d'une méthodologie éprouvée

Quelques chiffres clés *Paroles d'élus* p. 7

**Découvrir le tome 7 de la collection *Paroles d'élus*
*liberté, égalité, connectés 2.0 – pour une France très haut débit*** p. 8

Traitement éditorial : les nouveautés

- Une complémentarité éditoriale entre l'ouvrage et le site parolesdelus.com renforcée
- Toujours plus de témoignages d'élus

Les territoires numériques ont du talent

- « *Editorial* », une vision commune des usages numériques
- « *Un temps d'avance – très haut débit, une opportunité pour les territoires* »
- « *Regards croisés* », la jeune génération d'élus et les nouvelles technologies
- « *Focus* », 4 territoires numériques à la loupe
- « *Paroles d'experts* », 6 approches thématiques
- « *Interviews* », 7 initiatives emblématiques portées par 7 « grands témoins »
- « *Initiatives* », 69 nouveaux territoires numériques exemplaires
- « *Infographie* », de la pédagogie pour comprendre une technologie ou une solution numérique
- « *Retour sur...* », 6 solutions et services numériques à l'épreuve du temps

Bâtir ensemble la France numérique de demain p. 16
Tribunes des partenaires de *Paroles d'élus*

Contacts presse p. 27

Annexe - Le dispositif pluri-médias de *Paroles d'élus* s'enrichit p. 28

Paroles d'élus, **les usages numériques des territoires en partage**

Une démarche pluri-médias en faveur des territoires numériques

Depuis sept ans, une volonté commune réunit les principales associations nationales d'élus et France Télécom Orange autour d'une ambition fédératrice et constructive : *Paroles d'élus*. Cette démarche vise à **favoriser l'échange et le partage d'expérience entre collectivités en matière d'usages du numérique**.

Pour mieux répondre aux attentes des territoires, *Paroles d'élus* se décline aujourd'hui à travers un **dispositif pluri-médias** :

- une **collection de sept ouvrages**, à la périodicité annuelle ;
- un **site *parolesdelus.com*** ;
- une **présence active sur les médias sociaux**.

L'intérêt des partenaires pour le thème du numérique mis au service des politiques territoriales n'a cessé de croître avec le temps (ils étaient trois en 2005 à écrire l'histoire de *Paroles d'élus*, ils sont neuf aujourd'hui). Des partenaires qui ont souhaité partager leur point de vue, unir leurs efforts et inscrire leur action dans la durée. **Cette démarche pérenne est animée par une ambition commune : accélérer la construction de la France numérique**, en faisant œuvre pédagogique par une présentation didactique et attractive des politiques numériques portées par les territoires.

Le fil conducteur de ce projet demeure la **force du témoignage des élus locaux sur les initiatives TIC mises au service de l'action publique locale, au bénéfice de chacun : citoyens, entreprises et collectivités elles-mêmes**, au regard des besoins, priorités et spécificités qui caractérisent chaque territoire.

La richesse et la diversité des témoignages font de cette démarche une **référence**. Plus de 500 initiatives TIC territoriales sont recensées, décrites à travers les sept tomes de la collection, dont 300 figurent sur le site *parolesdelus.com*. Elles constituent une **base de données unique, mise à la disposition de tous**.

Ce sont autant d'initiatives ambitieuses, réalisées pour la moitié d'entre elles en partenariat avec France Télécom Orange, qui dessinent la France numérique d'aujourd'hui et esquissent les contours de celle de demain.

Paroles d'élus en coulisses : principes d'action

Les neuf partenaires *Paroles d'élus* adhèrent à une Charte éponyme dont les grands principes sont les suivants :

- **Favoriser le partage et l'échange d'expériences par un accès libre et gratuit à l'information**

Chaque année, l'édition de l'**ouvrage *Paroles d'élus*** bénéficie d'une **diffusion large et gratuite** (23 000 ex.). A l'occasion de son traditionnel lancement lors du Congrès des Maires, temps fort de la vie des territoires, il est distribué gratuitement sur le stand France Télécom Orange, situé cette année dans le hall 2.1 – stand D 63 du Salon des maires et des collectivités locales qui se tient du 22 au 24 novembre 2011.

Dès sa parution et tout au long de l'année, les **collectivités territoriales intéressées qui en font la demande auprès de l'un des partenaires *Paroles d'élus***, se verront adresser l'ouvrage, dans la limite des exemplaires disponibles.

Depuis deux ans, avec le site ***parolesdelus.com***, les partenaires ont franchi une nouvelle étape décisive. Conçu comme le prolongement virtuel et participatif de la collection *Paroles d'élus*, le site est un espace dédié tout au long de l'année, aux élus locaux, à leurs collaborateurs, aux cadres et agents territoriaux, mais aussi aux citoyens, désireux de s'informer et de partager leur expérience ou réflexions en matière de numérique, mis au service des politiques territoriales.

1. Plusieurs entrées permettent d'accéder aux **300 initiatives territoriales** constituant la base de données *Paroles d'élus*. Ces initiatives sont présentées par thème (développement économique, gestion interne de la collectivité, santé et social, services au public, tourisme et culture, et éducation), par régions, par types de collectivités...
2. Un **magazine** aux rubriques variées : « *Initiatives* », « *Expression* », « *Dossiers* », « *Retour sur...* », et le « *Coin du coach* » alimentent régulièrement l'actualité et les contenus éditoriaux du site.
3. La **newsletter** mensuelle *Paroles d'élus* informe gratuitement les abonnés des nouveautés éditoriales du site.

Depuis cette année, *Paroles d'élus* est également très actif sur les **médias sociaux** (Facebook, Twitter, Dailymotion, Netvibes, Slideshares), pour favoriser l'échange et le partage d'expériences entre collectivités afin de les accompagner dans l'appropriation de ces nouveaux médias (cf. annexe 1 **Le dispositif pluri-médias de *Paroles d'élus* s'enrichit**).

Pour sa deuxième année d'existence, et dans cette même logique et volonté de partage le site **parolesdelus.com** fait peau neuve. Avec une refonte graphique d'envergure et l'enrichissement de ses contenus éditoriaux, **Paroles d'élus se positionne résolument comme le « coach numérique » des territoires**. La création de la **rubrique permanente « Coin du coach »** sur le site en atteste, proposant entre autres contenus, des modules de coaching numérique. Le premier d'entre eux, mis en ligne à l'occasion de la conférence, est intitulé « *Qu'est-ce que le web 2.0 ?* ». Ils portent tous sur une meilleure connaissance et maîtrise des médias sociaux.

- **Inscrire *Paroles d'élus* dans une dynamique durable**

Démarche unique dans le monde des collectivités territoriales, le sujet du numérique et de ses usages par les territoires réunit, chaque mois autour d'une même table et depuis sept années, les représentants des principales associations nationales d'élus et France Télécom Orange. Ceci atteste d'une prise de conscience précoce et de l'intérêt des partenaires pour l'enjeu que représente le développement des usages numériques dans la vie des citoyens, des acteurs publics et économiques locaux, et plus globalement pour le devenir des territoires.

Les partenaires ont fait le choix de **valoriser les " bonnes pratiques " numériques, pour leur valeur d'exemple et leurs vertus pédagogiques**. Toutes les initiatives numériques territoriales présentes sur le site *parolesdelus.com* ou dans les ouvrages de la collection, ont été **sélectionnées, d'un commun accord, lors de comités de pilotage mensuels *Paroles d'élus*, auxquels tous les partenaires participent**.

Au cours de cette réunion de travail mensuelle, la pluralité des points de vue, les perceptions des réalités émanant du terrain, les expériences concrètes mises à la connaissance de tous nourrissent le dialogue et les échanges entre partenaires. Elles témoignent également, sur la durée, **des étapes et des avancées de la France numérique en construction**, dont le site *parolesdelus.com* est le témoin au jour le jour, et l'ouvrage une bonne photographie annuelle.

- **Sélectionner les initiatives numériques sur la base d'une méthodologie éprouvée**

L'**identification** des initiatives numériques territoriales emprunte trois voies possibles. Elles sont, soit **proposées par les associations nationales d'élus** qui sollicitent régulièrement leurs adhérents à cet effet ; soit **directement déposées sur le site *parolesdelus.com*** par toute collectivité territoriale qui le souhaite ; ou enfin, **remontées via les directions régionales du Groupe France Télécom Orange**, partenaires des territoires.

Chaque proposition ou dépôt de dossier fait l'objet d'une **étude systématique** par l'ensemble des partenaires lors du comité de pilotage mensuel.

Cette sélection s'effectue sur la base de trois critères :

- avoir la valeur d'exemple pour les autres collectivités : initiative viable et reproductible
- apporter une valeur ajoutée aux citoyens, à la collectivité, au territoire
- être une initiative innovante, aboutie ou en cours d'expérimentation.

Par ailleurs, cette sélection s'attache à respecter un certain nombre d'équilibres :

- géographique,
- territorial (urbains, rurbains et ruraux),
- lié à la taille de la collectivité,
- politique,
- lié à la nature des projets (l'ensemble des initiatives sélectionnées doit illustrer toute la diversité et la richesse des pratiques territoriales en matière d'usage des TIC. A ce titre, les initiatives réalisées en partenariat avec France Télécom Orange ne doivent pas être surreprésentées).

Une fois l'initiative sélectionnée par les partenaires, la collectivité doit renseigner un **questionnaire détaillé** qui sert de base de travail à une double rédaction : la présentation synthétique de l'initiative dans l'ouvrage et une description complète sur le site. Ce document comprend une vingtaine de questions portant sur :

- la présentation synthétique du projet,
- la description du contexte local,
- les enjeux du projet,
- la conduite du projet,
- le contenu du projet,
- les moyens engagés,
- le bilan (lorsque ce dernier est possible) et les perspectives envisagées à court et moyen termes.

Le comité de pilotage *Paroles d'élus* procède également aux choix graphiques du site et de l'ouvrage, participe à l'élaboration du plan de communication pour valoriser le dispositif pluri-médias, que les partenaires mettent en œuvre chaque année. France Télécom-Orange assure la coordination générale du projet.

Quelques chiffres clés¹ *Paroles d'élus*

- **Plus de 500 initiatives numériques territoriales** présentées dans les sept ouvrages de la collection *Paroles d'élus*
- **300 initiatives numériques territoriales mises en ligne sur le site *parolesdelus.com***
- **Plus de 900 membres inscrits au Club *Paroles d'élus***. Devient membre du Club, toute collectivité qui dépose un projet sur le site *parolesdelus.com* et toute personne qui le souhaite et s'inscrit comme tel sur le site.
Les membres du Club deviennent automatiquement destinataires de la newsletter mensuelle
- **Plus de 4 300 visiteurs uniques qualifiés par mois** (octobre 2011), avec un temps moyen sur le site de 2 mn 30.
Les pages les plus vues (en dehors de la page d'accueil) sont celles des rubriques magazine et initiatives
- La **page Facebook *Paroles d'élus*** ouverte en mai 2010, compte **5 895 fans avec une moyenne de 6 170 utilisateurs actifs/mois**. Facebook, est la troisième source de trafic sur le site (56 % des nouvelles visites) avec un temps de visite moyen de 4 mn pour ceux venant de Facebook.
 - 288 300 publications affichées
 - 1 470 retours sur publications
 - 55 % sont des hommes, les plus représentés ont entre 35-44 ans
- Le compte **Twitter**, actif depuis le mois de novembre 2010, compte **862 abonnés**
Présent dans 59 listes
1 244 tweets
105 mentions
- **Dailymotion : 138 000 vidéos vues au mois d'octobre 2011**
Vidéo la plus vue : "*Facebook & Twitter, médias incontournables ?*" (près de 40 500 fois)

¹ Chiffres actualisés au 7 novembre 2011

Découvrir le tome 7 de la collection *Paroles d'élus* *liberté, égalité, connectés 2.0 - pour une France très haut débit*

Déjà en 2010, la volonté des partenaires de faire **œuvre pédagogique** se traduisait par un **traitement éditorial enrichi, notamment par l'ajout de nouvelles rubriques**. Il s'agissait de proposer au lecteur **plusieurs entrées éditoriales** pour mieux cerner, comprendre et approfondir le sujet.

Cette année, pour aller encore plus loin, le tome 7 de la collection *Paroles d'élus* marque un tournant dans le développement du dispositif pluri-médias qui caractérise la démarche *Paroles d'élus*.

Traitement éditorial : les nouveautés

- **Une complémentarité éditoriale entre l'ouvrage et le site parolesdelus.com renforcée**

Les initiatives numériques sont dorénavant présentées de façon plus concise dans l'ouvrage avec un résumé de l'initiative et le verbatim de l' élu, mais renvoient sur le site parolesdelus.com pour un développement complet du propos (les enjeux, mise en œuvre, bilan et perspectives de chaque expérience y sont alors précisés).

- **Toujours plus de témoignages d'élus**

En contrepartie, les "paroles d'élus" sont plus nombreuses : ils étaient soixante-sept à témoigner dans le tome 6, ils sont plus de quatre-vingt à le faire cette année dans le tome 7. Leurs interventions ne se limitent pas à la présentation de leur propre retour sur expérience mais peuvent également porter sur des réflexions plus larges, thématiques ou non, qui permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives, dans le cadre d'une approche plus globale ou transversale du numérique mis au service des politiques publiques locales (cf. rubriques « *paroles d'experts* » et « *regards croisés* »).

Les territoires numériques ont du talent

Témoignages, analyses, retours sur expérience, contributions pédagogiques sont autant d'angles choisis pour comprendre, susciter l'intérêt, afin de participer et, pourquoi pas, d'agir à son tour.

- "**Editorial**" **une vision commune des usages numériques** / à retrouver en pages 10 à 13 de l'ouvrage

A la signature des présidents des associations nationales d'élus et du président directeur général du Groupe France Télécom Orange l'éditorial est un acte fort d'engagement pour :

- affirmer une **volonté commune**, celle des partenaires, qui tracent leur sillon depuis sept années déjà en diffusant les bonnes pratiques et souhaitent faire entendre leur voix dans un esprit constructif ;
- démontrer la **nécessité** de placer le numérique au centre des dynamiques territoriales, donc de la France (dans une perspective transversale) ;
- donner la **vision** des partenaires sur le sujet qui pourrait se résumer ainsi :

« ...entre le tempo rapide et nerveux de l'innovation et le temps long des mutations sociales et sociétales, le rôle de nos collectivités est central. Il est d'accompagner nos concitoyens dans la voie du changement, comme celui de l'opérateur est d'être leur 'coach numérique'. ». Extrait de l'édito page 13.

- "**Un temps d'avance**", **très haut débit une opportunité pour les territoires** / à retrouver en pages 14 à 17 de l'ouvrage

L'interview de Bruno Janet, directeur des collectivités locales du Groupe France Télécom Orange, resitue **l'enjeu du déploiement du très haut débit pour les territoires** dans son contexte, tout en apportant un **éclairage structurant et prospectif** sur le sujet :

- infographie pédagogique sur le déploiement de la fibre optique ;
- rappel des points clés du plan gouvernemental ;
- exemples concrets de **deux Communautés d'agglomération, Saclay et Laval**, qui ont choisi le cadre d'un Réseau d'initiative Publique (RIP) pour bénéficier d'un accès au très haut débit sur l'ensemble de leur territoire.

- **"Regards croisés", la jeune génération d'élus et les nouvelles technologies** / à retrouver en pages 18 à 21 de l'ouvrage

Cinq élus, de la génération Y dite « Digital natives », représentatifs du paysage politique français et européen s'expriment dans le cadre d'une interview, sur le rôle des usages numériques dans l'exercice de leur mandat et les nouveaux modes relationnels noués avec les citoyens et rendus possibles grâce à l'usage des outils et services numériques, notamment celui des médias sociaux.

Ces élus sont :

- **Estelle Grelier**, présidente de la Communauté de communes de Fécamp, députée européenne ;
- **Jean-Yves de Chaisemartin**, maire de Paimpol ;
- **Michaël Delafosse**, adjoint au maire de Montpellier ;
- **Benjamin Lancar**, conseiller régional d'Ile-de-France ;
- **Nicolas Soret**, président de la Communauté de communes du Joviniens, adjoint au maire de Joigny.

- **"Focus", 4 territoires numériques à la loupe** / à retrouver en pages 22 à 37 de l'ouvrage

Quatre élus à la tête de l'exécutif d'une région (Languedoc-Roussillon), d'un département (La Vendée), d'une Communauté d'agglomération (Caen-la-Mer) et d'une ville moyenne (Herblay) témoignent de l'approche globale adoptée par leur collectivité en matière de numérique mis au service de l'attractivité de leur territoire, chacun au regard de ses propres besoins et spécificités.

Ces élus sont :

- **Christian Bourquin**, président de la Région Languedoc-Roussillon
- **Patrick Barbe**, maire d'Herblay
- **Philippe Duron**, président de la Communauté d'agglomération de Caen-la-Mer
- **Bruno Retailleau**, président du Conseil général de la Vendée.

- **"Paroles d'experts", 6 approches thématiques**

La rubrique « *Paroles d'experts* » ouvre chacune des six thématiques de l'ouvrage. Elus ou non, les personnalités qui ont choisi de s'exprimer se distinguent par la variété de leur profil et l'acuité des propos tenus, qui font autorité au regard de la thématique concernée. Chacun d'entre eux aborde le thème dans sa globalité, étaye son propos de chiffres clés et de points de repères, nécessaires à toute mise en perspective du sujet.

Thème - Développement économique

Pascal ALLIZARD

Président du Conseil national des économies régionales (CNER), président de l'agence de développement économique Calvados Stratégie, vice-président du Conseil général du Calvados, maire de Condé-sur-Noireau

« ... les principales marges de progrès se situent encore et toujours au niveau du développement des usages et de l'appropriation des outils numériques par les acteurs économiques, notamment par les PME. »

Retrouver l'intégralité de l'interview de Pascal Allizard, en pages 40 et 41 de « *liberté égalité connectés 2.0, pour une France très haut débit* » ainsi que sur parolesdelus.com.

Thème - Gestion interne de la collectivité

Stéphane PINTRE

Directeur général des services de la ville d'Antibes Juan-les-Pins, président du Syndicat national des directeurs généraux de collectivités territoriales

« En fait, au-delà de cette rapidité, des gains de temps générés par ces nouvelles technologies et par la télétransmission, au-delà de la dématérialisation des pièces, c'est toute une conception de l'organisation administrative qui est modifiée... »

« ... Sur ce point, il semble évident que les DGS, grâce à leur fonction de coordination, d'animation et d'organisation de la collectivité, ont un rôle moteur à jouer. Il leur revient de convaincre, si nécessaire, l'autorité territoriale – même si, souvent, les élus sont très au fait de ces problématiques. »

Retrouver l'intégralité des propos de Stéphane Pintre, en pages 56 et 57 de « *liberté égalité connectés 2.0, pour une France très haut débit* » ainsi que sur parolesdelus.com.

Thème - Santé et social

Guy VALLANCIEN

Professeur d'urologie à l'Université Paris-Descartes et chef du département d'urologie à l'institut mutualiste Montsouris

« L'essentiel pour la pratique de la médecine réside aujourd'hui dans la proximité... L'avenir ? Les maisons de santé. Elles marquent une réorganisation profonde de la médecine. Les technologies accompagnent ce mouvement. »

« A partir de ces plateformes de proximité que constituent les maisons de santé, les nouvelles technologies permettent de relayer l'information médicale jusqu'au domicile des patients. Si ces derniers ne disposent pas de matériel informatique chez eux, des bornes peuvent être installées dans les mairies. C'est de ce sujet dont doivent s'emparer les maires. »

« L'évolution remarquable tient à l'explosion des solutions robotiques. La domotique révolutionne l'aide à domicile. Car le défi consiste bien en le maintien des personnes âgées chez elles. »

Retrouver l'intégralité de l'interview de Guy Vallancien, en pages 72 et 73 de « *liberté égalité connectés 2.0, pour une France très haut débit* » ainsi que sur parolesdelus.com.

Thème - Services au public

Séverin NAUDET
Directeur d'Etalab, data.gouv.fr

« La société numérique a fait émerger de nouveaux usages et a renforcé l'exigence de chacun pour une plus grande transparence de l'action de l'Etat. Internet, le web communautaire et les réseaux sociaux contribuent désormais fortement à l'expression de la démocratie. »

Retrouver l'intégralité de l'interview de Séverin Naudet, en pages 86 et 87 de « *liberté égalité connectés 2.0, pour une France très haut débit* » ainsi que sur parolesdelus.com.

Thème - Tourisme et culture

Aurélien SALLE
Directeur des Nouvelles Technologies d'Atout France

« La France n'a pas d'équivalent au monde sur la qualité, la diversité et la richesse de l'offre à proposer aux touristes internationaux. C'est la structuration de cette offre qui pose problème par la multiplication des acteurs et des opérateurs, d'une part, et la multiplicité des dispositifs numériques existants, d'autre part. »

« Le poids des outils numériques (web, applications, réseaux sociaux...) dans la préparation des voyages, dans l'achat des prestations touristiques ou dans la vie du touriste en mobilité s'accroît de façon continue et irrémédiable. »

Retrouver l'intégralité de l'interview d'Aurélien Sallé, en pages 116 et 117 de « *liberté égalité connectés 2.0, pour une France très haut débit* » ainsi que sur parolesdelus.com.

Thème - Education

Alain-Marie BASSY
Inspecteur général de l'administration de l'Education nationale et de la Recherche

« ... Un système scolaire n'a pas pour fonction de reproduire simplement des changements technologiques et sociétaux. Il a toutefois le devoir et la charge, pour les jeunes, d'en permettre la maîtrise et d'en éviter les dérives. »

« Si des dispositifs locaux de collaboration existent, une instance nationale, en charge d'une approche collective pour la définition des politiques du numérique éducatif, fait encore défaut. »

« Cette interopérabilité est une condition essentielle pour éviter les disparités territoriales et surtout pour mieux exploiter l'un des avantages les plus déterminants de l'introduction du numérique dans le système éducatif : la logique d'un fonctionnement en réseau (d'écoles et d'établissements). »

Retrouver l'intégralité des propos de Alain-Marie Bassy en pages 140 et 141 de l'ouvrage ainsi que sur parolesdelus.com.

- **"Interviews", 7 initiatives emblématiques portées par 7 « grands témoins »**

Les expériences décrites de façon fouillée, le sont par des élus ou « grands témoins » désireux de faire partager leur expérience et leurs convictions. La prise en compte du contexte local prime sur les choix et les politiques numériques mis en œuvre. Une approche qui nécessite un éclairage plus appuyé pour présenter tous les contours du projet, en comprendre le contexte et les enjeux locaux.

Ces élus sont :

- **Natacha Bouchart**, maire de Calais / pages 42 et 43 de l'ouvrage ;
- **Yves Daudigny**, président du Conseil général de l'Aisne / pages 44 et 45 de l'ouvrage ;
- **Didier Marie**, président du Conseil général de Seine-Maritime / pages 58 et 59 de l'ouvrage ;
- **Claude Bartolone**, président du Conseil général et député de la Seine-Saint-Denis / pages 74 et 75 de l'ouvrage ;
- **Franck Riester**, maire de Coulommiers, député de Seine-et-Marne / pages 88 et 89 de l'ouvrage ;
- **Luc Chatel**, maire de Chaumont, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative / pages 118 et 119 de l'ouvrage ;
- **Yves Rome**, président du Conseil général de l'Oise / pages 142 et 143 de l'ouvrage.

Les interviews sont disponibles sur le site parolesdelus.com.

- **"Initiatives", 69 nouveaux territoires numériques exemplaires**

Liberté, égalité, connectés 2.0 – pour une France très haut débit, est un ouvrage fidèle à l'esprit de la collection *Paroles d'élus*. Les six thématiques récurrentes qui structurent tous les tomes de la collection, couvrent l'ensemble du spectre de l'action publique locale.

Ces thèmes sont illustrés, chaque année, par de nouvelles initiatives innovantes menées en France métropolitaine et d'Outre-mer qui présentent dans leur ensemble une « photographie » de la France numérique d'aujourd'hui. Elles donnent à voir une image de ce que les territoires sont susceptibles de mettre en œuvre et de réaliser, lorsque la volonté politique existe et que la connaissance des potentiels que peuvent offrir services et solutions TIC est accessible à tous.

Cette année, les initiatives bénéficient d'un double traitement éditorial : une présentation sommaire dans l'ouvrage accompagnée d'un traitement éditorial approfondi sur le site parolesdelus.com. La synergie recherchée entre les deux supports est renforcée par cette approche résolument complémentaire.

- **Développement économique : 5 initiatives**
- **Gestion interne de la collectivité : 8 initiatives**
- **Santé et social : 7 initiatives**
- **Services au public : 23 initiatives**
- **Tourisme et culture : 16 initiatives**
- **Éducation : 8 initiatives.**

A noter, la présentation de deux exemples de **Réseaux d'initiative publique (RIP) portant sur le déploiement harmonieux du très haut débit** sur les territoires des **Communautés d'agglomération de Saclay et de Laval**, avec le témoignage respectif de François Lamy, président de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay et de Guillaume Garrot, maire de Laval, président de Laval Agglomération et député de la Mayenne.

**Retrouvez une présentation plus complète des 69 nouvelles initiatives numériques
du tome 7 de la collection Paroles d'élus
liberté égalité connectés 2.0 – pour une France très haut débit
sur le site parolesdelus.com.**

- **"Infographie", de la pédagogie pour comprendre une technologie ou une solution numérique**

Quatre infographies présentent de façon didactique et ludique une technologie ou une solution numérique qui peut être concrètement utilisée par certains territoires, comme quelques unes des 69 nouvelles initiatives de l'ouvrage en témoignent.

- **Le déploiement de la fibre optique** / pages 14 et 15 de l'ouvrage ;
- **Le NFC, comment ça marche ?** / pages 50 et 51 de l'ouvrage ;
- **Le cloud computing, comment ça marche ?** / pages 66 et 67 de l'ouvrage ;
- **Open data, comment ça marche ?** / pages 110 et 111 de l'ouvrage.

Toutes ces infographies sont à retrouver sur parolesdelus.com.

- **"Retour sur...", 6 solutions et services numériques à l'épreuve du temps**

Pour la sixième année consécutive, cette rubrique revient sur des solutions ou des services numériques mis en place par des collectivités, ayant fait l'objet d'une présentation en qualité d'initiative dans l'un des ouvrages précédents de la collection Paroles d'élus.

A l'épreuve du temps et observées d'un autre « point de vue » (souvent celui de l'utilisateur), les initiatives en question gagnent en « épaisseur » et en intérêt pour le lecteur. Les témoignages des « utilisateurs » qui ont vu leur quotidien simplifié, voire bouleversé par ces outils et services numériques, sont riches d'enseignement.

- **Géographie numérique à Saint-Dié (Vosges)**, témoignage de Freddy Clairembault, directeur du festival international de géographie / pages 52 et 53 de l'ouvrage ;
- **Cannes (Alpes-Maritimes), le scénario de la ville en 3D**, témoignage de David Lisnard, premier adjoint au maire de Cannes, conseiller général des Alpes-Maritimes, président du Palais des festivals et des congrès / pages 68 et 69 de l'ouvrage ;
- **e-valise et expertise médicale à domicile, conseil général des Alpes-Maritimes**, témoignage de François Boffy, médecin généraliste en montagne / pages 82 et 83 de l'ouvrage ;

- **Campagnol.fr**, témoignage de Jacques Drouhin, maire de Flagy (Seine-et-Marne) / pages 112 et 113 de l'ouvrage ;
- **Clic-clac, la photo se met aux TIC à Montier-en-Der (Haute-Marne)**, témoignage de Régis Lafarge, président et cofondateur du festival de photo de Montier-en-Der / pages 136 et 137 de l'ouvrage ;
- **L'école en ligne à Laguene (Corrèze)**, témoignage de Jérôme Fridman, professeur des écoles / pages 150 et 151 de l'ouvrage.

Les « *Retours sur...* » sont accessibles sur parolesdelus.com.

Bâtir ensemble la France numérique de demain

Tribunes des partenaires de *Paroles d'élus*

Villes numériques, villes durables

Jacques Pélissard

Président de l'Association des maires de France

Ces dernières années ont été marquées par un formidable développement des technologies numériques. Parallèlement, les défis planétaires que sont la préservation des ressources naturelles, la lutte et l'adaptation aux changements climatiques sont devenus urgents et incontournables.

Pionniers, comme leurs homologues étrangers, dans la mise en œuvre des principes du développement durable énoncés au Sommet de la Terre à Rio en 1992, les maires français se sont fédérés autour de la Charte des maires pour l'environnement, élaborée par l'AMF. Ils concilient au quotidien les besoins de l'ensemble des acteurs de leur territoire, au premier rang desquels les citoyens, dans le respect de l'intérêt général. Ils ont dans ce cadre et dans un contexte budgétaire serré, à penser à l'attractivité de leur territoire en tenant compte des évolutions climatiques, économiques et démographiques à venir. Ils ont ainsi à effectuer des choix technologiques stratégiques pour que leur territoire soit le mieux adapté à ces évolutions, qu'elles soient voulues ou pas.

A travers, par exemple, la mise en place de nouveaux modes de circulation de l'information, au bénéfice d'une sécurité renforcée ou d'une offre de mobilité ciblée, ou encore grâce à l'optimisation des consommations d'énergie, le développement accéléré des TIC constitue une opportunité pour les villes. Aujourd'hui, quasiment tous les projets de rénovation, d'aménagement urbain, d'offre de services proposent l'intégration de solutions numériques plus ou moins développées. Ainsi les **villes de Saint-Gratien et de Sèvres** en sont des illustrations parlantes. Saint-Gratien a mis en place un système de télégestion de l'éclairage public qui gère à distance l'allumage et l'extinction de manière globale ou même ponctuelle lors de certains événements. Sèvres, quant à elle, utilise le web 2.0 pour associer le citoyen à sa démarche de développement durable au moyen d'un blog qui émet des avis et des recommandations dans tous les domaines qui en relèvent, notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'un « agenda 21 ».

Pour autant, si l'utilité de ces nouveaux outils n'est plus à démontrer, quelques interrogations doivent être posées. La ville numérique est-elle davantage durable ? La balance énergétique est-elle favorable à l'environnement si l'on considère l'ensemble de la chaîne de production de ces technologies ? Le numérique permet-il de renforcer la proximité des citoyens entre eux, avec leur travail, avec leurs loisirs, avec les services ? Ces aménagements sont-ils à la portée de toutes les communes ? Faut-il s'engager pleinement dans la voie du numérique ? Autant de questions auxquelles les projets présentés dans le 7^{ème} tome de *Paroles d'élus* peuvent apporter un commencement de réponse.

Quelle place donnée au numérique dans la coopération intercommunale ?

Daniel Delaveau

Président de l'Assemblée des Communautés de France

L'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par la sphère intercommunale est un sujet investi par l'AdCF depuis 2004, au travers d'un baromètre annuel (AdCF/Ocalia), qui n'a de cesse de montrer la croissance des usages TIC au sein des communautés, et depuis 2005 avec la participation au dispositif pluri-médias de « Paroles d'élus ». Cette année 2011 est marquée par les modifications apportées à l'action publique locale par l'ensemble des réformes touchant directement les communautés. La réforme des collectivités, le Grenelle de l'environnement, les effets de la réforme de la taxe professionnelle, tout comme l'obligation d'économie des deniers publics favorisent la montée en puissance des outils numériques au sein des communautés, tout en incitant à l'innovation dans les usages.

Ainsi, ces différentes réformes invitent les communautés à renforcer leurs compétences et à gagner en efficacité tant financière qu'énergétique.

La performance énergétique et environnementale des équipements et services publics promue par le Grenelle de l'environnement sera certainement un vecteur de diffusion des TIC. Pour ces domaines et pour les compétences lourdes touchées (déchets, eau, assainissement, transport collectif), il restera à se prémunir des « gadgets » pour se concentrer sur les technologies apportant des solutions effectives. Autre piste tenant à l'efficacité des politiques publiques locales, la tendance au traitement des plans locaux d'urbanisme (PLU) à l'échelle intercommunale devrait permettre la mutualisation d'une ingénierie, notamment dans le maniement de systèmes d'information géographique partagés.

Au titre de l'efficacité encore, la gestion mutualisée entre communes et communautés devrait favoriser le déploiement d'outils adossés à des extranets-intranets.

Le deuxième axe d'évolution possible pour les TIC est celui de la communication en direction des administrés. Les raisons de s'adresser à la population pour rendre lisible la communauté et ses compétences ou pour faciliter l'accès aux services sont nombreuses. Les territoires communautaires et *a fortiori* leurs projets, insuffisamment connus des citoyens, vont évoluer à la faveur de la recomposition de la carte intercommunale. À l'horizon 2014, les habitants seront également amenés à désigner, en même temps que leurs élus municipaux, les délégués communautaires, un scrutin direct qui appelle une pédagogie accrue sur les instances communautaires et leur rôle. Enfin, les administrés seront de plus en plus au contact des services communautaires pour des démarches liées aux services traités par l'intercommunalité (paiement de factures et explications sur des prestations, information sur l'organisation...). Ces défis posés aux élus et responsables de la communication invitent à renforcer et à renouveler l'utilisation du numérique pour davantage d'interactivité et proposer des outils innovants complémentaires de médias courants.

Vers un guichet unique et multi canal pour simplifier la vie des citoyens

Michel Destot

Président de l'Association des maires de grandes villes de France

Aujourd'hui, pour une grande partie des citoyens, la Mairie c'est le guichet unique pour toutes les démarches et toutes les formalités. Avec la généralisation d'internet dans les foyers, le site web des grandes villes est devenu totalement complémentaire de l'accueil physique et téléphonique traditionnels. Ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ce guichet vise non seulement à informer l'usager sur les modalités d'accès aux services publics locaux mais aussi à lui permettre d'effectuer des démarches totalement dématérialisées, sans avoir à se rendre en mairie. A l'ère du formulaire administratif imprimé puis renvoyé par voie postale ont succédé des procédures allant du renseignement du formulaire au paiement en ligne.

La création de guichets virtuels concerne désormais l'ensemble des grandes villes et agglomérations et suit trois grandes tendances.

Tout d'abord la création de portails dédiés à l'administration électronique regroupant en un seul endroit les formalités les plus courantes. On soulignera que ces sites sont le fruit d'un important travail de réorganisation des services internes des grandes villes car ils doivent communiquer et échanger des données avec les logiciels métiers (état civil, comptabilité, élections...) pour fluidifier les processus et éviter toute « rematérialisation » des documents. Cela induit également un changement de méthode de travail pour des services qui avaient parfois tendance à « travailler en silo » et doivent désormais travailler de manière collaborative. Contrairement à une idée reçue, ces portails et guichets virtuels ne sont pas synonymes de déshumanisation. Bien au contraire, les démarches effectuées en ligne sont autant de temps libéré pour les agents qui peuvent se concentrer sur leur rôle de conseil et d'accompagnement, notamment en direction des personnes qui en ont le plus besoin.

La deuxième tendance forte est celle de la personnalisation des services en ligne avec la création d'espaces personnels baptisés « mesdémarches.lyon », « mon-bordeaux », « mon-grenoble », « besancon-emoi », « e-démarches Nîmes »... permettant à l'usager de gérer les services correspondant à sa situation familiale et tenant compte de ses droits spécifiques... Ces espaces sécurisés autorisent le paiement des prestations (cantines, crèches, médiathèque...) ou le stockage de factures et de justificatifs. L'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), en lien avec la direction générale de la modernisation de l'Etat (DGME), réfléchit aujourd'hui aux synergies entre ces portails locaux et le portail gouvernemental « mon.service-public.fr » qui propose pour sa part un accès simplifié aux démarches de l'État (Pôle emploi, caisses de retraite, impôts, CAF...) et un espace de stockage de pièces justificatives. L'objectif de ce projet est de permettre à un usager du portail local ou du portail national d'accéder à l'ensemble de ses services administratifs sans multiplier les identifiants et mots de passe.

Enfin, les grandes villes sont de plus en plus nombreuses à créer des services numériques accessibles sur téléphone mobile pour répondre aux attentes des « mobinautes » et proposer des services innovants complémentaires de leur portail web. Rennes et Bordeaux ont été les premières à lancer leurs applications « Vivre à Rennes » et « A Bordeaux » voici deux ans. Elles ont, depuis, fait de nombreux émules à Angers, Nîmes, Lille, Toulouse... Ces applications mobiles ont pour particularité d'offrir des informations géolocalisées (service public le plus proche, itinéraire pour s'y rendre...) et des données actualisées en temps réel (encombrements, travaux, météo...). A Paris, Rennes et Bordeaux, en lien avec une ambitieuse politique d'ouverture des données publiques, les villes cherchent à favoriser la création d'applications mobiles. L'objectif est autant de faire émerger des services utiles ou ludiques complémentaires à ceux de la ville que de favoriser le développement de nouvelles activités économiques. Enfin, une dizaine de grandes villes dont Bordeaux, Caen, Lille, Marseille, Nice, Strasbourg, Rennes, Toulouse sont engagées dans la voie des services mobiles sans contact pour permettre, par exemple, de payer et valider son titre de transport (ou son vélo en libre service) avec pour seul outil, son téléphone mobile.

Très haut débit : d'une enquête à une motion

Vanik Berberian

Président de l'Association des maires ruraux de France

L'AMRF a mené cet été, en partenariat avec RuraliTIC, une enquête auprès des maires ruraux sur le très haut débit. Les quelques 2 000 réponses à cette sollicitation par mail portent plusieurs enseignements. Le premier d'entre eux est la confirmation de la prise de conscience par les maires des enjeux de l'aménagement numérique du territoire. Elle se manifeste par le fort taux de réponse (10 %) à un questionnaire adressé pourtant en plein mois de juillet.

Ayant saisi l'enjeu, les maires ruraux manifestent leur impatience dans leurs réponses pour éviter que la fracture numérique ne se creuse : près de 95 % de l'échantillon considèrent que l'arrivée du très haut débit dans leur commune doit être possible au plus tard dans les cinq ans à venir. Bien avant l'objectif fixé par l'État d'une couverture en très haut débit de « 100 % des foyers en 2025 » ! Les maires ruraux ont une vision très claire des usages possibles et souhaités de ce réseau très haut débit : sa mise en place arrive très largement en tête des priorités d'investissements, respectivement devant l'école, le réseau routier, la téléphonie mobile et la construction de maison médicale. C'est l'investissement prioritaire au service de l'économie et de l'emploi. Il est clair pour les maires ruraux que cette technologie impacte et traverse tous les domaines de l'activité humaine, qu'elle soit économique et sociale.

Il convient donc de lutter contre les préjugés qui portent sur le monde rural lorsqu'il est question de numérique. J'étais confiant sur la nature des résultats, mais j'avoue que l'ampleur de la mobilisation a dépassé mes espérances. J'abordais cette question des idées reçues dans le courrier qui accompagnait le questionnaire : *"Certains font l'hypothèse que le monde rural peut encore se passer du très haut débit à la différence des habitants des villes qui auraient un besoin immédiat. D'autres pensent, faute de vision précise, que les « ruraux » peuvent attendre, que les besoins de se connecter dans de bonnes conditions pour exercer une activité économique, un loisir, accéder à des services, ou entretenir à distance des échanges avec ses amis, sa famille, ne sont pas dans ce qui les préoccupe."*

L'enquête de l'été a donc fort utilement clarifié les choses. L'objectif est maintenant de traduire l'urgence exprimée en une stratégie ambitieuse de couverture numérique pour l'ensemble du territoire et, bien entendu, dans la recherche des financements adéquats.

C'est dans cet esprit qu'à l'occasion de notre congrès national en octobre 2011, les maires ruraux réunis en assemblée générale ont adopté une motion dont le titre à lui seul place le niveau de nos espoirs : *"Le très haut débit pour tout le territoire : une grande cause nationale"*.

L'ANEM rejoint Paroles d'élus !

Vincent Descoeur

Président de l'association nationale des élus de la montagne

Les élus de la montagne, qui représentent près d'un quart du territoire, cinq millions d'habitants permanents répartis sur six massifs, revendiquent l'accès au très haut débit (THD).

C'est donc naturellement que l'ANEM a accepté, en novembre 2010, de devenir partenaire du 7^{ème} tome de Paroles d'élus intitulé *liberté, égalité, connectés 2.0 – pour une France très haut débit*, démarche initiée par France Télécom Orange en 2005. Cet ouvrage collaboratif met en lumière les usages numériques innovants développés par les collectivités territoriales représentées dans toute leur diversité. La participation de l'ensemble des associations nationales d'élus à cette expérience témoigne de l'intérêt des citoyens pour Internet quel que soit leur lieu de résidence (zone urbaine, rurale ou de montagne...).

L'accès aux technologies d'avenir passe par le déploiement du très haut débit qui conditionnera l'attractivité et le développement économique des territoires de montagne. Aujourd'hui, une part importante des zones rurales risquent potentiellement l'exclusion d'un réseau structurant et d'avenir, comme cela a failli être le cas voici bientôt un siècle pour l'électrification. Au nom de l'équité territoriale et de la solidarité nationale, il y a urgence à imposer des solutions adaptées pour éviter l'apparition d'une nouvelle fracture numérique.

En effet, la cartographie du haut débit est déjà très contrastée. Les zones blanches du haut débit concernent 450 000 foyers non éligibles à l'ADSL qui ne disposent d'aucun accès à Internet. En milieu rural, 30 % des foyers ont un débit disponible inférieur à 1 mégabit/seconde et 55 % à 2 mégabits/seconde. L'objectif d'accès au très haut débit en 2025 est une finalité mais, dans la période intermédiaire, il est impératif de se concentrer sur la montée en débit des zones les moins connectées.

Le déploiement du réseau doit être organisé selon le modèle économique et les options technologiques les mieux appropriés aux spécificités locales. Les difficultés de déploiement du THD liées à la topographie et à l'éloignement des centres urbains denses ne doivent pas induire d'inégalité de traitement entre les citoyens, qu'elle soit de nature géographique, technique ou économique.

La planification du déploiement des infrastructures du THD fixe et mobile, l'articulation des crédits alloués au fonds d'aménagement numérique du territoire et des investissements d'avenir fléchés THD avec la stratégie des opérateurs de télécommunications seront les clés de la réussite du plan THD. La question de la cohérence territoriale du déploiement fera enfin l'objet de toute la vigilance des élus de la montagne.

Numérique et cohésion du territoire

Martin Malvy

Ancien ministre

Président de l'Association des petites villes de France

Démarches administratives en ligne, télémédecine, cartable numérique, commerce en ligne, plates-formes de travail collaboratif... En quelques années, les technologies de l'information et de la communication sont devenues un support pour la plupart des activités économiques et sociales. **Il s'avère donc capital que l'ensemble des territoires, urbains et ruraux, puisse disposer simultanément de ces technologies.**

Les réseaux de télécommunication et le numérique en particulier s'inscrivent désormais dans notre espace, ils maillent le territoire. Ils permettent d'augmenter la concentration des capitaux, des moyens et des hommes dans et autour des grandes métropoles et d'autre part, ils contribuent à redynamiser les zones les plus reculées. Ce jeu dialectique un peu paradoxal marie à la fois recherche de l'excellence économique et exigence d'une solidarité territoriale. **État et collectivités territoriales doivent développer dès lors des stratégies conditionnées par le double souci d'équité territoriale et de performance économique.**

Dans un environnement institutionnel décentralisé, l'Etat voit son rôle se redéfinir, de même que les collectivités locales. Dans la très grande majorité des actions engagées en matière de numérique, les élus tiennent un rôle prépondérant. L'idée consistant à considérer qu'il « *ne faut pas rester au bord de l'autoroute technologique* » n'est pas la seule source de motivation. Elle ne suffit pas seule à mobiliser les énergies de la municipalité ni à bâtir une stratégie globale et cohérente pour son territoire. Pour cela, **une dimension apparaît incontournable : le nécessaire investissement de l'élu** pour impulser l'investissement de la commune en matière de numérique.

Il y a quelques années, on prévoyait le développement des téléservices et téléactivités, du télétravail, du téléenseignement, de la télémédecine. Il faut bien constater aujourd'hui que les bilans montrent une vision plus nuancée. Si l'aménagement numérique vise à la fois la compétitivité et la réduction des inégalités territoriales, **la construction progressive, mais rapide, d'une infrastructure à très haut débit constitue toujours un objectif essentiel dans les politiques de cohésion des territoires.** La révolution des nouvelles technologies est aujourd'hui un vecteur majeur pour l'innovation et la création d'activité, notamment pour les zones rurales. Mais pour réussir ce défi, il faut aller vite. **Il est donc indispensable pour nos collectivités de gérer la cohérence des initiatives publiques et privées et d'assurer par ce biais la péréquation territoriale.**

C'est à partir de tout cela que peut se perpétuer et s'améliorer la cohésion des territoires pour les citoyens, autour de projets numériques, qu'ils soit économiques, sociaux, culturels... axés sur les services publics, la communication, le tourisme... Le numérique est une chance pour nos concitoyens et nos territoires, à condition qu'il demeure accessible au plus grand nombre.

TIC, territoires et développement

Jean-Léonce Dupont

président de la Fédération des Entreprises publiques locales, vice-président du Sénat

L'importance du numérique dans l'économie française et mondiale n'est plus à démontrer. Il en est de même à l'échelle de nos territoires. Collectivités et Entreprises publiques locales ne peuvent faire émerger les atouts concurrentiels de leurs territoires et doper les nouveaux usages sans disposer d'une infrastructure numérique suffisamment performante.

Pépinières, hôtels et incubateurs d'entreprises, parcs d'activité et pôles de compétitivité, aides à la création d'entreprises, services aux salariés ou encore développement de plateformes d'innovation collaboratives, les vecteurs des politiques de développement économique que les Entreprises publiques locales déploient sur le terrain s'appuient désormais sur les technologies de l'information et de la communication pour faire émerger des synergies locales. Des plateformes d'innovation et des sites collaboratifs prennent ainsi forme, rouages essentiels d'un essor endogène. Tout ou presque reste à inventer car en matière de développement économique, les TIC, et Internet en tout premier lieu, constituent pour les territoires tant un préalable indispensable qu'un vrai sujet d'exploration.

Le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs est également un secteur à forte valeur ajoutée dans le développement des territoires. Les 251 Entreprises publiques locales qui officient dans ce secteur ont régulièrement recours à des innovations axées sur les TIC, à l'instar de la Sagemor, à l'origine d'un site Internet et d'une application mobile destinée à optimiser la gestion des places dans les ports de plaisance du Morbihan, et de la Semlore, impliquée dans un dispositif pour faciliter le séjour des skieurs et hôtes de la station des Orres.

Dans la course à la performance et à l'innovation, un nouveau défi bat son plein : le très haut débit. Face à l'émergence de nouveaux usages consommateurs en termes de bandes passantes, l'arrivée de la fibre optique dans les entreprises de toutes tailles est stratégique. Elle est même à hisser aux rangs des priorités nationales. La Fédération des Entreprises publiques locales souhaite faire des entreprises et des zones à vocation économique des cibles prioritaires en matière de déploiement de la fibre optique, sous peine de perdre pied dans la compétition mondiale et d'affaiblir la cohésion et l'attractivité de nos territoires. C'est un sujet qui ne peut laisser indifférentes les collectivités locales qui entendent rester maîtres de leur destin et de leur développement numérique.

Le numérique revitalise la démocratie locale

Christian Pierret

président de la Fédération des maires des villes moyennes, ancien ministre

Les chiffres sont formels : avec 70 % d'internautes connectés au moins une fois par jour, 40 % de Français équipés d'un téléphone intelligent en 2011 (+30 % par rapport à 2010) et un bond de 35 % du nombre de personnes qui se connectent depuis leur téléphone mobile en un an, l'Internet est bel et bien devenu le support de communication et d'information de prédilection des Français, et avec lui, les réseaux sociaux tels que les très plébiscités Facebook et Twitter.

Avec l'Internet et ses données à portée de main, les citoyens ont développé un goût certain pour l'actualité et la recherche d'information. Avec les réseaux sociaux, le citoyen informé nous montre qu'il a besoin de plus : non seulement de recevoir, mais bien d'échanger l'information, de la partager, la discuter. Une invitation au dialogue bien comprise par nous, élus, et que tout défenseur de la démocratie locale aurait bien tort d'ignorer !

Pleinement en phase avec cette révolution, ce tome 7 de la collection *Paroles d'élus* illustre, à mon sens, de façon remarquable, comment les territoires et notamment les villes moyennes ont saisi cette opportunité pour créer de nouvelles formes de dialogue avec les citoyens. Il montre comment l'usage du numérique et en particulier du web dit « 2.0 » a modernisé la démocratie locale et changé le rapport du citoyen à son territoire.

L'initiative menée par la ville de Melun, et présentée dans cette nouvelle édition de l'ouvrage, témoigne efficacement, je crois, de cette capacité des collectivités locales à rivaliser d'ingéniosité pour offrir à leurs concitoyens des moyens d'expression de plus en plus sophistiqués pour dialoguer entre eux et avec la collectivité. Grâce au numérique, le dialogue citoyen prend non seulement une nouvelle forme, mais surtout une nouvelle place dans la vie du territoire.

Engagée dans une réflexion autour de la redynamisation de sa vie locale, la Ville de Melun a décidé de créer un réseau social pour les Melunais, permettant à tous, qu'ils soient acteurs du logement, résidents d'immeubles, parents d'élèves, commerçants de proximité, associations ou encore comités de quartier, d'échanger toutes sortes d'informations. Echange de services, d'annonces, de bonnes adresses, organisation d'évènements, forums entre parents d'élèves, accès à des services pratiques, découverte d'associations, ce réseau social offre aux habitants une occasion unique de s'exprimer, de partager leur connaissance de la ville, de témoigner de leurs expériences.

En tant que Président de la Fédération des maires des villes moyennes, je me félicite donc de ce partenariat autour de l'ouvrage *Parole d'élus* qui donne à voir, plus que jamais, l'explosion des usages du numérique, et l'ingéniosité des collectivités à se les approprier, pour les mettre au service des territoires et des habitants.

La démocratie locale a trouvé de nouveaux moyens d'expression, continuons, ensemble, de les encourager, en gardant pour objectif de les rendre accessibles à tous.

Le très haut débit demain, pour quels usages ?

Bruno Janet

directeur des collectivités locales du Groupe France Télécom Orange

"L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre."

Antoine de Saint-Exupéry, Citadelle.

Aujourd'hui plus de 22 millions de foyers français bénéficient du haut débit. Notre pays figure au tout premier rang des nations numériques. Explosion des usages et nouvelles attentes des consommateurs nécessitent désormais de plus en plus de débits. L'avenir est au très haut débit (THD) et à la fibre optique. Cette révolution numérique nous concerne tous. Les pouvoirs publics en ont pris acte et cet objectif s'inscrit pleinement dans notre projet d'entreprise, Conquêtes 2015. Il place le réseau au cœur de nos priorités. Notre programme est clair. Nous y consacrerons 2 milliards € d'ici 2015. Il vise à apporter la fibre optique dans 3 600 communes, urbaines ou rurales, avec une couverture de 10 millions de foyers en 2015 et 15 millions en 2020 (i.e. 17 millions de logements soit environ 60% des foyers français). Pour les 40 % non directement concernés, nous nous engageons à ce qu'ils puissent bénéficier d'un ensemble de solutions de montée vers le THD, adaptées à chaque situation.

Mais, les réseaux n'ont de sens que s'ils sont au service de nouveaux usages.

Le très haut débit permet de répondre à des besoins qui s'expriment de plus en plus. Un exemple suffit : plus de 2 millions de vidéos vues par jour sur *youtube* ! La simultanéité, la rapidité, l'abondance et la qualité caractérisent le THD. Ces propriétés permettent d'envisager et d'anticiper une véritable rupture dans les usages.

Pour les collectivités territoriales, le déploiement du très haut débit simplifie les relations entre services, les rapports entre usagers et administrations. La visioconférence, le télétravail et le travail collaboratif, tout comme l'éducation et la formation à distance, se développeront au bénéfice de tous. Par ailleurs, le THD rend déjà possible le développement de solutions innovantes dans des secteurs majeurs comme la santé et la domotique avec des services de maintien à domicile de personnes isolées, fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie. La médecine de demain sera une médecine de réseau : la gestion de l'information y sera un enjeu capital. Le THD, pourra contribuer à l'amélioration de la prévention et du suivi d'un certain nombre de pathologies. Grâce à l'utilisation d'applications à haute valeur ajoutée telles que l'imagerie médicale, le télédiagnostic ...

Le THD jouera un rôle fondamental pour développer l'attractivité des territoires. De nombreuses innovations, déjà partiellement permises par le haut débit, vont accélérer les transformations en cours. L'expansion du très haut débit est appelée à jouer un rôle essentiel dans la performance des entreprises. Elles pourront réduire leurs coûts en partageant les ressources et en générant de la valeur avec le *cloud computing* tout en augmentant considérablement leurs capacités de stockage de traitement et de partage d'applications. Mieux et plus vite connectées, elles pourront développer le travail en réseau autour de filières verticales ou horizontales. Le THD pour nos entreprises, qu'elles soient grandes, moyennes, petites et très petites, est un facteur fondamental de compétitivité dans un environnement mondialisé, mouvant et complexe. Il permettra également que se déploient de nouvelles applications dans la diffusion et l'industrie de l'image. Ainsi,

l'équipement des salles de cinéma en technologie numérique permettra une approche différente des événements et, sans doute, des applications nouvelles (image THD, diffusion généralisée de la 3D, instantanéité des événements, son HD spatialisé...). Là aussi nos territoires devraient bénéficier de ces innovations.

Pour nos concitoyens - qui sont aussi consommateurs - la fibre jusqu'au client (Fiber to The Home « FTTH »), avec un accès Internet pouvant atteindre 100 mégabit/s symétriques, permettra de vivre une nouvelle expérience du multimédia, sans contrainte de débit. Simultanéité des usages, haute définition et demain TV en 3D, sont - entre autres - quelques unes des innovations qui, très vite, pénétreront dans nos foyers.

Le déploiement du THD est donc un enjeu majeur pour notre pays. Plus que jamais, l'apport du numérique - en ces temps de croissance difficile - est crucial dans la bataille de la compétitivité. Comme nos partenaires de ce tome 7, Orange est résolu à aller de l'avant dans ce nouveau défi qui, bientôt, permettra une meilleure attractivité des territoires, l'essor de très nombreuses activités innovantes et donc de nouveaux emplois.

C'est au bénéfice de chaque Français que nous irons vers une France très haut débit ...

Contacts presse

AMF

Marie-Hélène GALIN

Tél. : 01 44 18 13 59
mhgalin@amf.asso.fr

AdCF

Sandrine GUIRADO

Tél. : 01 55 04 88 13
s.guirado@adcf.asso.fr

AMGVF

Sébastien FOURNIER

Tél. : 01 44 39 34 65
s.fournier@grandesvilles.org

AMRF

Hervé CASSAGNE

Tél. : 04 72 61 77 20
herve.cassagne@amrf.fr

ANEM

Olivier LAMOUREUX

Tél. : 01 45 22 17 58
o.lamoureux@anem.org

APVF

Romain DERACHE

Tél. : 01 45 44 00 83
rderache@apvf.asso.fr

FedEpl

Axel GRELEAU

Tél. : 01 53 32 22 46
a.greleau@lesepl.fr

FMVM

Elisabeth COQUAZ-GAROUDET

Tél. : 01 45 44 99 61
e.coquaz-garoudet@villesmoyennes.asso.fr -

Pour France Télécom Orange

Lauranne VOYENNE-CALLON

Tél. : 01 53 32 55 14 - Mobile : 06 60 91 20 59
lauranne.voyenne-callon@ddblive.fr

Les photos numériques des représentants des partenaires sont disponibles sur demande.

Annexe - Le dispositif pluri-médias de *Paroles d'élus* s'enrichit

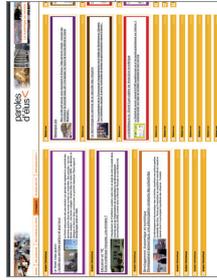
Le dispositif Paroles d'élus

A l'origine constitué d'une collection d'ouvrages, le dispositif Paroles d'élus, déjà présent sur Internet depuis deux ans, s'est ouvert en 2011 aux réseaux sociaux.

A travers son dispositif web 2.0, Paroles d'élus positionne le citoyen au cœur du débat numérique.

Écouter, informer, échanger: ce sont les valeurs-clés qui accompagnent cette stratégie digitale globale autour des territoires connectés.

Netvibes



Netvibes, c'est l'opportunité de visualiser en un coup d'œil toutes les dernières actualités de Paroles d'élus et de ses partenaires. Dans cet univers personnalisable, vous accédez aussi aux meilleures initiatives classées par thèmes et à l'essentiel de l'information numérique.

www.netvibes.com/parolesdelus

Slideshare



Tous les chapitres des ouvrages de la collection Paroles d'élus sont disponibles en version numérique sur Slideshare. Avec cet outil, vous pouvez également les partager en quelques clics.

www.slideshare.net/parolesdelus



Facebook



La page Facebook est le lieu d'échanges de la communauté Paroles d'élus. Citoyens et élus sont invités à débattre de l'actualité des TIC et à poser leurs questions aux spécialistes du numérique.

www.facebook.com/paroles.dElus

Dailymotion



Regardez les témoignages d'élus et d'experts sur la chaîne Dailymotion de Paroles d'élus. Cette web TV du numérique et des territoires est ouverte aux commentaires et au partage.

www.dailymotion.com/parolesdelus

Le site Internet parolesdelus.com

Rendez-vous sur le site de Paroles d'élus pour tout connaître sur le numérique dans les territoires. Vous y retrouvez les initiatives des collectivités, des témoignages et interviews d'élus et d'experts, des dossiers thématiques sur le numérique, etc.

www.parolesdelus.com

Twitter



Plateforme de micro-blogging, Twitter est le nouveau média d'information propice à la viralité. Venez y suivre l'actualité des territoires numériques en temps réel.

www.twitter.com/parolesdelus